

SÉANCE EXTRAORDINAIRE


Avis public est par la présente donné aux citoyens de la
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- **Que** le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire à la
salle des délibérations de l'hôtel de ville, au 33, rue de l'Église, à
Saint-Ferréol-les-Neiges, le **24 juillet 2019 à 17 heures**.

- Les sujets suivants y seront traités :
 1. **Ouverture de la séance**
 2. **Avis de convocation**
 3. **Trésorerie**
 - 3.1 Annulation de l'attribution de contrat – Trottoir boul. les Neiges
 4. **Période de questions**
 5. **Levée de la séance**

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 23 juillet 2019

Avis numéro : 2019-53



Martin Leith
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Martin Leith, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville
2. Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré
3. Église
4. Marché du village Dany Drouin
5. Marché Mont-Ste-Anne
6. Garage Daniel Morency

le 23 juillet 2019, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 23 juillet 2019.



Martin Leith
Secrétaire-trésorier